

C'est le dimanche 20 décembre qu'aura lieu, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, le concert vocal et instrumental donné par M. Despaux, au bénéfice des Petites Sœurs des Pauvres. Nous publierons dans notre prochain numéro le programme de ce concert.

M. l'abbé Duriez, vicaire à Cysoing, vient d'être nommé vicaire de la paroisse Sainte-Elisabeth, à Roubaix.

On annonce l'arrivée prochaine, à Roubaix, de deux artistes bruxellois que nous aurons prochainement, sans doute, l'occasion d'applaudir.

Voici quelques lignes consacrées à ces jeunes artistes par M. Ch. de Franciosi :

« Je parlais hier de deux jeunes artistes bruxellois, MM. Firket et Libotton, qui s'en viennent, le violon et la violoncelle à la main, demander à la France de ratifier les promesses de gloire que leur a faites la Belgique par la voix de MM. Fetis, Léonard, Servais, Fischer. »

« Tout jeunes encore, mais profondément nourris des études classiques en honneur de l'autre côté de la frontière, rompus par des exécutions de plus de quatre ans, chez les maîtres, dans les salons aristocratiques de la princesse de Chimay, de Mme Orloff et de cent autres notabilités étrangères, MM. Firket et Libotton sont des enthousiastes passionnés de la musique de chambre. C'est dire que leurs qualités sont sérieuses, que leur goût est pur, que leur exécution est savante. »

« Je les ai entendus interpréter un duo de Léonard et Servais ; un trio, violon, violoncelle et piano, de Beethoven, quelques autres morceaux encore et j'ai trouvé mieux qu'une interprétation, c'était l'inspiration même du maître passée dans l'âme des exécutants, ampleur de style, sentiment plein de vie et de feu. »

« Il ne m'appartient pas de prophétiser à mon tour, mais n'aurais-je fait que saluer leurs premiers pas sur notre terre de France, je serais heureux de m'inscrire dans les premières pages de leur album avec les souhaits que je forme pour leur réussite. »

Ce que nous savons personnellement de ces artistes bruxellois nous fait espérer qu'ils recevront dans notre ville l'accueil que mérite leur remarquable talent.

Le Propagateur publie dans son numéro de jeudi dernier une lettre contenant des détails sur les projets que l'Administration municipale de Roubaix a fait mettre à l'étude et qui viennent de lui être soumis par la commission des plans de la ville. D'après ce que nous savons, les membres de la commission n'auraient admis en principe que l'agrandissement de la place et la construction du marché couvert.

Il ne s'agit donc point, quant à présent, du plan d'un nouvel hôtel-de-ville, cette question n'a pas encore été agitée.

La question des cités ouvrières a été traitée bien souvent et au point de vue des intérêts de chaque localité.

Les personnes assez désintéressées pour engager des capitaux dans ce genre de construction font une œuvre d'autant plus utile qu'elle a pour but d'assurer aux ouvriers des logements sains et dans des conditions de bon marché exceptionnel.

Nous publierons dans notre prochain numéro le programme de la Compagnie immobilière de Roubaix.

La rareté des logements et la cherté croissante des loyers feront apprécier le système des habitations ouvrières dont la Compagnie immobilière s'occupe activement et dont nous nous proposons d'entretenir nos lecteurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 30 novembre au 6 décembre 1863 inclus.

NAISSANCES.

26 garçons, 24 filles.

MARIAGE.

Du 30 novembre. — Entre Jules-Henri-Joseph Despierre, employé de commerce, et Sophie Bouvy, fille de magasin.

DÉCÈS.

Du 30 novembre. — Rosalie-Romaine-Joseph Despierre, 74 ans, journalière, veuve de Pierre-Joseph Plouvier, à l'Hôpital. — Clémentine Maison, 30 ans, ménagère, épouse de Floris-Joseph Vandewalle, à la Potellerie. — Sophie Meurisse, 43 ans, ménagère, épouse de Pierre-Henri Prez, à la Potellerie. — Joseph-François Corbeau, 16 ans, sans profession, à l'Hôpital.

Du 1^{er} décembre. — Natalie-Cornélie Persyn, 48 ans, ménagère, veuve d'Ivon-Eugebe Lauwers, rue des Ecorcheurs. — Marie-Catherine Deviaene, 34 ans, ménagère, épouse de Henri-Florentin Defoort, à Fontenoy.

Du 2. — Marie Hiergens, 19 ans, sans profession, célibataire, rue Neuve-du-Fontenoy. — Jean-Baptiste Josson, 63 ans, entrepreneur-mécanicien, époux d'Angélique Lagache, rue du Nord.

Du 5. — Colette-Françoise Cnockaert, 61 ans, journalière, célibataire, à l'Hôpital. Plus 2 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 9	le 10	haïsse	baïsse
3 % ancien.	67.30	67.25	»	» 5
4 1/2 au compt.	95.30	95.25	»	» 5

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 14 décembre, à 8 heures du soir.

1^o Du borax. — Emploi du borax dans les épreuves de Docemase, dans la préparation du strass, des émaux, des vernis ou glaçure des faïences fines et des porcelaines tendres et dans la préparation des couleurs sur verre et sur porcelaine.

2^o Acide borique : sa composition, sa purification, son litrage, son utilité et sa conversion en borax. — Le mont Cerbere et la Soffioni. — Histoire de Ciaschi et de Larderel. — Raffinage du borax.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 16 décembre, à 8 h. du soir.

DE L'INCLINAISON MAGNÉTIQUE.

Boussole d'inclinaison. — Inclinaison aux différents points de la surface du globe. — Équateur magnétique. — Variations de l'inclinaison.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

Tribunaux.

D'un arrêt rendu par la cour de cassation dans son audience du 3 décembre (affaire de l'*Avenir*, de Tarbes, prévenu d'avoir publié des articles non signés de leur auteur), il résulte :

1^o On doit entendre par *matières politiques ou d'économie politique*, dont parle le décret du 17 février 1852, qui, par ses articles 1, 3 et 5, oblige les auteurs de ces sortes d'articles à les revêtir de leur signature, non-seulement toute discussion des intérêts-généraux et des actes de l'autorité supérieure et centrale, mais encore tout article traitant des intérêts locaux et municipaux, quelque peu importants que soient ces intérêts ;

2^o Des circonstances atténuantes que les tribunaux de répression sont autorisés à prononcer, aux termes de l'article 8 du décret du 11 août 1848, lorsqu'il s'agit de contraventions aux lois sur la presse ; elles ne sont pas applicables notamment lorsqu'il s'agit d'un défaut de signature au bas d'un article de journal traitant d'intérêt local, lequel défaut de signature ne constitue qu'une simple contravention de presse, exclusive de la bonne foi.

Cassation, sur le pourvoi du procureur

général de Pau, d'un arrêt de cette cour. chambre correctionnelle du 1^{er} septembre 1863, qui a acquitté le sieur d'Estaing d'Estampes, gérant du journal *'Avenir*, de Tarbes, prévenu d'avoir publié dans son journal des articles non signés de leur auteur.

VILLE DE ROUBAIX

RÈGLEMENT

POUR L'ÉCOLE SPÉCIALE DE DESSIN ET DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES AUX ARTS INDUSTRIELS.

(Suite — Voir le dernier numéro.)

TITRE IV.

Concours — Prix.

Art. 39. Les concours ont lieu d'après l'ordre déterminé; ils sont de quatre sortes: 1^o concours mensuel ou de places; 2^o concours de trimestre; 3^o concours de semestre; 4^o concours de fin d'année.

Art. 40. Les concours sont au nombre de douze : huit concours mensuels, deux concours de trimestre, un concours de semestre au milieu de l'année et un concours de fin d'année.

Art. 41. Les professeurs de chaque branche d'instruction rédigent seuls les programmes des concours de places ou de 1^{er} du mois, en les soumettant toutefois au visa du directeur.

Art. 42. Les concours de places sont jugés par le professeur de la classe, assisté d'un autre professeur de la section, et sous la présidence du directeur.

Art. 43. Les professeurs réunis en comité d'enseignement, sous la présidence du directeur, rédigent les programmes des concours de trimestre, de semestre et de fin d'année.

Art. 44. Les concours sont jugés par le comité d'enseignement, dans la semaine suivante, et les résultats en sont proclamés et affichés.

Art. 45. Les travaux des élèves, pour le concours de semestre, sont exposés dans les salles, pour les élèves de l'École, le matin du jugement.

Art. 46. Les prix des concours de trimestre se composent de gravures, livres, ou objets d'art nécessaires aux études; ils sont distribués à la fin de l'année, lors de la distribution générale.

Art. 47. Le concours de semestre a lieu au milieu de chaque année, dans chacune des classes de l'École.

Art. 48. Les programmes sont donnés par le comité d'enseignement.

Art. 49. Les travaux pour les classes de dessin, de dessin graphique et de construction sont exposés dans les salles de l'École.

Art. 50. Le jugement est rendu par le comité d'enseignement, assisté d'un jury formé selon les articles 58 et 59.

(La suite au prochain numéro.)

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 9 décembre 1863.

Le Sport publie la liste des principaux propriétaires de chevaux qui ont gagné les courses en 1863. En tête de cette liste figure l'écurie Lagrange (de l'Eure), qui a remporté quarante-cinq prix, dont la valeur atteint le chiffre respectable de 268,000 francs.

La Vigie de Dieppe nous apprend que les auteurs du projet d'un canal de Paris à la mer ont exposé, dans les librairies de la ville, de magnifiques photographies représentant le « projet de port de refuge de

Dieppe, » et le « projet du port de Paris. » La Vigie assure que ces photographies sont l'objet de la curiosité générale.

On croit, dit la France, que le travail de la commission ne sera pas terminé avant la fin du mois, et que les débats de l'Adresse ne commenceront, au Corps législatif, qu'après les vacances de Noël et du jour de l'an.

Le baron Stieglitz, gouverneur-général de la Banque de Saint-Petersbourg, est arrivé à Paris, d'où il se rendra dans quelques jours à Londres, avec mission de chercher à contracter sur ces deux places un emprunt de 800 millions de francs !

M. Guérout a cessé d'être gérant de *'Opinion nationale* ; il a délégué ces fonctions à M. Fouray. Ce ne sont pas les dernières rigueurs exercées contre le journaliste qui ont déterminé, dit-on, M. Guérout à résigner ses fonctions de gérant; ce qui l'a engagé à le faire, c'est la difficulté de concilier l'inviolabilité de député avec la responsabilité redoutable de gérant de journal.

Il paraîtrait, d'après *'Indépendance belge*, que le nouvel emprunt, qui s'adresse comme toujours à la souscription publique, ne procédera pas identiquement du même système que les précédents. On usera d'un procédé mixte analogue à celui dont on se sert en Angleterre. On ne fixerait point le taux de la rente auquel les coupons de rente, délivrés aux souscripteurs, seraient émis, mais on laisserait aux souscripteurs eux-mêmes le soin de fixer ce taux dans leur demande, et naturellement la préférence serait pour ceux qui désigneraient le chiffre le plus élevé et le plus favorable par conséquent aux intérêts du Trésor.

La Prusse s'en va l'en guerre ! Un emprunt de onze millions de thalers vient d'être proposé par le ministre des finances « pour faire face aux dépenses extraordinaires exigées par les affaires du Sleswig-Holstein. »

Onze millions de thalers, pour que la Prusse puisse tirer son grand sabre ! C'est beaucoup d'argent... surtout pour ne pas même tirer un pétard.

On dit que le projet de substitution d'un traitement fixe à l'indemnité mensuelle que reçoivent aujourd'hui les députés rencontre beaucoup d'opposition au Corps législatif.

Le tribunal correctionnel de la Seine a prononcé hier son jugement dans l'affaire relative au duel entre MM. Aurélien Scholl et Paul Granier de Cassagnac. On sait que M. Scholl a été blessé d'un coup d'épée à la poitrine sans qu'il en soit heureusement résulté aucune conséquence grave. Le tribunal a condamné M. Granier de Cassagnac à 100 francs d'amende et les quatre témoins à 25 francs d'amende chacun.

Le nouveau roi de Grèce, écrivant à son père pour le féliciter de son avènement au trône, a commencé sa lettre, suivant l'usage entre têtes couronnées, par les mots : « Monsieur mon frère. »

Le Journal des Débats publie une correspondance de Turin où il est constaté que le total des déserteurs et des réfractaires, dans la seule île de Sicile s'est élevé, en trois ans, à 26,000.

» Vingt-six mille réfractaires ou déserteurs, sur une population de deux millions d'habitants équivalent dit la Gazette de France à 250,000 dans un pays comme la France. Or, nous le demandons dans quelle situation se trouverait la France s'il était possible que dans l'espace de trois années, le nombre des réfractaires à la conscription et des déserteurs s'élevât à 250,000 ?

On assure que la liberté des théâtres sera l'objet d'une discussion intéressante au Sénat. M. Walewski doit, dit-on, prendre la parole pour signaler certaines pièces où la morale recevrait, suivant lui,

quelques atteintes. M. Moequart serait également entendu sur cette question.

La discussion de l'Adresse s'ouvrira lundi au Sénat : on parle de deux amendements ; l'un relatif aux finances ; l'autre concernant les affaires du Mexique.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

En attendant la promulgation du décret qui doit proclamer complètement la liberté des théâtres, M. André Rolland prend ses précautions et lance déjà dans le public un appel aux capitaux. dans un imprimé qu'il a intitulé : *Projet d'un théâtre du peuple*. Il demande à ces capitaux 1 million 800,000 francs, en actions de 5000 francs, en coupons de 500 francs. D'après le projet, la salle affectant la forme du cirque contiendra 4,000 spectateurs. Les prix des places seront 2 francs, 1 franc, et soixante-quinze centimes. Les dépenses pour la fondation du *Théâtre du peuple* sont ainsi fixées : « Achat du terrain, 900,000 francs ; construction de la salle, 450,000 francs ; fonds de roulement, 500,000 francs. » Le projet de théâtre n'indique pas la place qu'il occupera, mais il promet qu'il n'y aura plus de queue, plus d'attente en plein air, plus d'abus. Que jouera-t-on dans le nouveau théâtre, on ne le dit pas encore ; mais Paris, comme dit le proverbe, n'a pas été fait en un jour... attendons.

— Que fera Paris en 1901 ? Comment sera-t-il ? Quelles modes y seront en faveur ? C'est ce que beaucoup de gens souhaiteraient savoir et ne sauront pas. Cependant leur curiosité peut être satisfaite en partie, grâce au nouveau livre de M. Pierre Veron, dont on parle depuis quelques jours, grâce à M. Péroche.

M. Péroche est un pauvre ou qui a perdu son nom et auquel il est permis, par faveur particulière, de tomber dans la capitale de la France, un jour de la première année du vingtième siècle. Le Paris d' alors, a reculé ses barrières jusqu'à Pontoise. Versailles, St-Germain, sont des squares de la grande ville ; on la parcourt à l'aide de fiacres à vapeur, d'omnibus électriques et de cabs aérostatiques. On y jouit des résultats de la décentralisation dramatique... Une foule de productions monstrueuses sont jouées sur des théâtres sans nombre. La réclame a adopté les usages les plus extraordinaires. La Bourse est métamorphosée en temple du Dieu Lingot. Les ménages se font par les soins d'une immense entreprise sous la raison *Conjugo* et C^o. Les tenors exigent un million par représentation... Le tableau de cette formidable transformation est d'une gaîté réjouissante, et la critique du temps présent y est faite avec autant de verve que d'esprit.

— Samedi ont eu lieu, à Cherbourg, avec une grande solennité, les obsèques des victimes de l'accident dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

L'empereur a voulu honorer la mémoire du lieutenant de vaisseau de Besplas et de ses compagnons d'infortune par l'éclat donné à cette funèbre cérémonie.

Toutes les troupes de terre et de mer présentes à Cherbourg ont été mises sur pied. Le canon a salué le passage du convoi, et tous les navires sur rades ont mis leur pavillon en berne.

— Où s'arrêteront les progrès de la photographie ? On annonçait dernièrement la découverte d'un procédé pour produire des épreuves photographiques en couleur sur papier. Le *Courrier du Bas-Rhin* nous dit aujourd'hui qu'un habitant de Sainte-Marie-aux-Mariés a fait connaître, il y a peu de semaines, à la Société industrielle de Mulhouse, que, dès le mois de mai dernier, il était parvenu à reproduire sur calicot des épreuves photographiques de fleurs, et qu'il s'occupe en ce moment à tirer des épreuves de fleurs de grandeur naturelle et teintées en diverses nuances.

M^{me} EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro.)

Rhumes, Irritations de Poitrine.

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PÂTE de NAFÉ de DELANGRENIER, ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de Médecine, et par un rapport officiel de MM. BARRUEL et COTTEBERT, chimistes de la Faculté de Paris. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

NOUVEAU PURGATIF.

Les personnes difficiles; les dames, les enfants, peuvent agréablement se purger avec le CROCOLAT DESBIÈRE, purgatif très efficace et qui agit sans irriter. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des imitations.)

VINAIGRE de toilette CISMACÉTI.

Supérieur par son parfum et ses propriétés émollientes et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs. 4094-6037

le regardait, craintive et tremblante, et dont les joues brûlantes étaient sillonnées de larmes.

« Te voilà, Marie, » dit-il d'une voix sans chaleur ni sonorité.

« Ces froides paroles, qu'elle ne comptait pas bien, Marie se mit à sangloter tout haut. « Ne suis-je pas tout-à-fait innocente, Klas ? » s'écria-t-elle en s'approchant de lui. »

— Oh ! si ; mais ne parle pas de cela, nous n'y pouvons rien faire.

— Klas, mon cher Klas, ne m'aimes-tu donc plus ? » Et Marie entourait de ses bras, avec désespoir, celui qui autrefois avait étendu les siens vers elle avec tant de bonheur. « Je le vois bien, tu ne m'aimes plus ! Ils ont détourné ton cœur de moi ! — Tu as raison, Marie ; ils ont blessé mon cœur. Il n'est plus comme auparavant. »

La voix et le regard de Klas étaient plus doux. Marie reprit courage.

« Laisse-moi m'asseoir auprès de toi, Klas ! Tu n'es pas bien, je ne le vois que trop ; tu as froid au milieu des chaleurs de l'été ! » Elle le conduisit au sofa, prit place à côté de lui, et le regarda avec une tendresse douloureuse. « Ah ! tu es bien plus malade qu'ils ne me l'ont dit ! — Ne parle pas tant, Marie ! » répondit Klas, tout en appuyant contre sa poitrine la tête de la jeune fille, comme autrefois. « Silence maintenant ; quand on se tait, cela va bien ! »

Marie se tut et pleura tout bas. Elle commençait à deviner ce que l'on craignait pour Klas Malchus.

Quand elle voulut s'en aller, Richard et le médecin, qui attendaient, cachés dans la pièce voisine, l'issue de leur tentative, entendirent Klas dire à demi-voix : « Ne

me quitte point ! Ma poitrine respire plus à l'aise quand ta tête y repose ; mais lorsque tu l'en éloignes, je me sens aussitôt oppressé qu'auparavant ! »

« Il faut qu'elle reste constamment ici ! » dit le docteur à la baronne ; et celle-ci, oubliant tous ses anciennes pensées d'orgueil, pressa Marie sur son cœur, comme une fille, en lui disant : « Tu resteras avec nous, mon enfant, et si tu saches mon pauvre Klas, tu auras sauvé ton futur mari ! »

Depuis lors, Marie passa toutes ses journées auprès de Klas Malchus. C'était elle qui devinait tout ce qui pouvait le satisfaire, qui prévenait tous ses desirs ; car le seul qu'il exprimât, lui, c'était qu'elle ne le quittât pas.

Un jour, Marie ouvrit le piano. Cette fois, loin de l'en empêcher, comme à l'ordinaire, par un sombre regard de mécontentement, Klas fit un signe presque imperceptible d'approbation. Animée d'heureux pressentiments, elle se mit alors à chanter et à jouer un des airs qu'il avait le plus aimés ; les sons de l'instrument et la voix de Marie pénétrèrent doucement l'âme de Klas et fondirent l'écorce de glace qui l'enveloppait. Il écouta longtemps avec attention, et des torrents de larmes coulèrent sur ses joues pâles. Tremblante de crainte et d'espoir, Marie quitta le piano et se précipita vers lui ; déjà il lui tendait les bras, et elle sentit dans leur étroite chaleur qu'il renouait à la vie.

De ce jour, on conquit beaucoup d'espoir. Le cœur de la baronne Eugénie offrit d'ardentes actions de grâce à Dieu qui lui envoyait l'espérance.

Et maintenant disons quelques mots d'une autre mère, de l'excellente baronne

Ebba, qui ne perdit nullement la tête en recevant la nouvelle extraordinaire de l'état des choses à Rinholm. Cette femme sensée envoya aussitôt un exprès à son mari, et le brave major revint en permission plus précipitamment qu'il n'était parti pour les manœuvres. Tous deux alors se rendirent à Rinholm, et ils prodiguèrent les soins, les consolations, les conseils, dans cette situation douloureuse, comme des amis, comme des proches pleins d'affection. L'enterrement du colonel eut lieu avec toute la pompe qu'il avait tant aimée pendant sa vie ; rien ne s'y opposait, la cause de sa mort subite n'ayant été connue qu'après ses funérailles.

Combien la baronne Ebba se montrait indulgente et pleine d'égards envers sa malheureuse sœur ! Jamais un demi-mot ne blessait la sensibilité d'Eugénie ! et, quoique, naturellement, on ne pût douter qu'à part soi, ou dans l'intimité du tête-à-tête avec son mari, la femme du major ne remerciât Dieu de la révélation qui rendait une si grande fortune à son Richard, à son favori, jamais elle ne laissait échapper une allusion à ce sujet. Et cette exquise délicatesse était partagée par le major lui-même.

Du reste, ils étaient bien loin de goûter une joie sans mélange de la nouvelle tournure des choses. La douleur de la baronne Eugénie était pour eux une source de chagrin, et la situation d'esprit de Klas Malchus, encore désespéré alors, pesait bien lourdement sur leurs cœurs. Et puis, et puis ! Leur propre fils, leur Richard, le légitime héritier du majorat, avait-il l'air d'éprouver le moindre sentiment de plaisir à la perspective de devenir bientôt seigneur de Rinholm ! Non ! N'était-il pas tout aussi triste, tout aussi abattu qu'a-

paravant ?

Y avait-il dans ses yeux un regard, dans son âme une pensée qui ne concernât pas uniquement d'autres personnes ? Hélas ! hélas ! soupirait le cœur maternel, il n'est pas heureux ! Et le cœur maternel n'avait que trop raison : Richard était loin d'être heureux, lui, que l'on considérait comme venant d'avoir un si rare bonheur. De noirs pressentiments assisèrent constamment son âme ; mais il était forcé de n'en rien laisser paraître ; car on exigeait de lui une contrainte quelquefois au-dessus de ses forces. Sa mère et une autre personne encore comprénaient seules son martyre d'être obligé de recevoir toutes les félicitations ampoules et fastidieuses par lesquelles on croyait lui faire plaisir.

Souvent l'insomnie le chassait de son lit, qu'il avait fait transporter dans l'appartement de Klas, afin de pouvoir toujours veiller sur son cousin ; il se précipitait alors au jardin pour se baigner dans la rosée rafraîchissante de la nuit. Il décrivait silencieusement un cercle autour de l'aile gauche du château ; mais en rentrant il brûlait d'une fièvre ardente, et il ne trouvait pas de repos, quoi qu'il fit. Si, jetant un coup d'œil dans la chambre à coucher de Klas Malchus, il le voyait, comme un spectre, continuer sa éternelle promenade, enveloppé dans un de ses draps, il reculait en frissonnant d'épouvante ; tous ses soins étaient consacrés à son malheureux ami, et, à l'aspect de cette amère souffrance, il s'efforçait d'oublier la sienne propre, et il ne quittait jamais Klas avant de l'avoir décidé à se mettre au lit et de l'avoir vu endormi. C'est seulement alors que la tête de Richard, épuisée par le chagrin, retombait sur sa poitrine ; mais ce repos n'était pas